

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse La Vérendrye

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° d'étudiant :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à mes connaissances, complètes et exactes.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

Déclaration relative aux renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* sont utilisés aux fins d'échange d'information concernant les bourses. Les noms des bénéficiaires de bourses peuvent être rendus publics. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection de la vie privée de l'Université de Saint-Boniface (204-237-1818, poste 398 ou laipvp@ustboniface.ca).

Bourse La Vérendrye

(Offerte par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits enseignés à l'USB, en 2^e ou en 3^e année d'un programme universitaire;
- suivre un cours en histoire pendant l'année en cours ou avoir réussi un cours d'histoire;
- maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- soumettre un texte (d'un maximum de 600 mots, saisi à l'ordinateur) répondant à la question suivante : quelle est l'importance de l'histoire dans notre société ?

Date limite des demandes : Le 30 septembre

La demande doit être soumise au Registrariat.